

Les Foulées Gigouzacoises 2020 : Bulletin d'engagement

10 km à partir de cat. CA

20 km à partir de cat. JU

F

H

Catégorie	Cadet		Junior		Espoir		Senior		
	Master 1		Master 2		Master 3		Master 4		Master 5
	Master 6		Master 7		Master 8		Master 9		Master 10

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Code postale :

Ville :

Date de naissance :/...../.....

Tél :

Adresse mail :

Club :

N° licence :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une licence athlé compétition, athlé entreprise, athlé running délivrée par la FFA ou d'une licence sportive agréée par la FFA : fournir une copie de la licence de l'année sportive en cours.

- Licenciés de toute autre fédération ou association sportive : fournir le document de non contre-indication à la course à pied en compétition de l'année en cours

- Non licenciés : fournir un certificat médical de non contre-indication à la course à pied datant de moins d'un an le jour de la compétition.

Assurance responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de GROUPA D'OC sous le numéro 400663836.001.

Assurance Individuelle : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement.

Protection de la vie privée : les résultats seront publiés sur le site Internet de l'épreuve et sur celui de la FFA ; l'organisateur pourra utiliser les éventuelles Images sous quelque forme que ce soit, sur tout support. Si les participants s'opposent à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur ou et le cas échéant la FFA.

Bulletin à retourner à Gigi Pavard, Taillade 46310 ST GERMAIN DU BEL AIR

Contact : marathongigi@yahoo.fr Tél : 06.37.81.92.90

Je reconnais avoir pris connaissance de règlement et m'engage à le respecter :

Signature

Date

.....
Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné (Père, mère, ou tuteur) autorise l'enfant désigné ci-dessus à participer au Foulées Gigouzacoises

Signature :